

Arinthod

N°11 - Infos 2019



Plan cavalier d'Arinthod, dressé en 2018 par Damien Cabiron & Anne Holmberg

LE MOT DU MAIRE



La fonction de maire est devenue un véritable métier, tant la diversité des dossiers et leur technicité sont complexes.

- Il faut passer de l'urbanisme à la voirie, du commerce à l'économie, de la gestion du personnel à celle des finances, du sport aux loisirs, quand il ne faut pas en parallèle jouer le rôle de gendarme pour garantir sécurité, ordre et sérénité !
- Il faut sans cesse avoir une vision prospective, impulser un élan nouveau, penser, observer, anticiper, chercher et trouver les opportunités financières.
- Il faut respecter un carcan de réglementations administratives qui évoluent constamment, qui nous oblige sans cesse à s'adapter.
- Il faut faire face de plus en plus à des dérives, des comportements individualistes où priment l'égoïsme et le « chacun pour soi ».

Malgré tout, la fonction est belle et passionnante, même si on ne peut pas oublier les moments de doute, de stress, de fatigue et de déception. C'est la raison pour laquelle je ne retiendrai et ne veux retenir :

- › que le sentiment de satisfaction à la vue d'une mission terminée ou d'un projet réalisé,
- › que l'accomplissement d'un travail considérable construit et mené par toute une équipe, que je veux remercier très sincèrement.

*« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication,
l'entraide et la solidarité visant à un but commun :
l'épanouissement de chacun dans le respect des différences »*

Françoise DOLTO

Voilà, c'est l'engagement de notre équipe dans un seul but : le bien vivre dans notre village.
C'est pourquoi la fonction de maire est belle et me passionne !

Bien à vous,
Jean-Charles GROSDIDIER

DÉPART EN RETRAITE DU DOCTEUR EL HANI AU 31/12/2019

La municipalité d'Arinthod souhaite remercier publiquement le Docteur El Hani pour sa longue carrière et saluer ici son professionnalisme et sa disponibilité au service de la population d'Arinthod et de ses environs.

QUELLE OFFRE DE SANTÉ DÉSORMAIS ?

Jusqu'au dernier moment, nous avons tous espéré l'arrivée d'un successeur et dans un contexte général de pénurie de médecins et de services d'urgences saturés, la population s'inquiète.

Une pétition circulant sur la commune, reproche aux élus leur inaction mais sans les avoir contactés au préalable pour s'enquérir de leur implication pour pallier la carence de médecins...!

Depuis plusieurs années, le maire a manifesté sa préoccupation auprès des médecins d'Arinthod, qui étaient, dans un premier temps, plutôt sereins quant à leur remplacement.

Comment en est-on arrivé là ?

La pénurie actuelle s'explique en partie par le nombre insuffisant d'étudiants diplômés limité par le « numerus clausus ». Certes il vient d'être supprimé mais sans effet immédiat dans un pays où la population est en augmentation et demande davantage de soins.

D'autre part, l'exercice de la médecine a évolué :

- Malgré les aides accordées, les jeunes médecins hésitent à s'installer à la campagne face à l'énorme charge de travail sur un territoire très vaste.
- Comme tout un chacun, un médecin recherche une qualité de vie et choisira de préférence un territoire où son conjoint trouvera un emploi et sa famille des services publics, des établissements scolaires, des crèches ou assistantes maternelles et des activités sportives et culturelles.
- Travailler seul en libéral n'est plus forcément la norme, certains médecins préfèrent intégrer une équipe, se libérer de la gestion administrative, d'autres travailler seulement à temps partiel ou ne faire que des remplacements...

Que va-t-il se passer après le 01/01/2020 ?

Malgré son désir de satisfaire le maximum de patients, le Docteur BERGIER ne pourra pas accueillir toute la clientèle de son confrère et les médecins des bourgs voisins sont dans la même situation !

Quelles sont les pistes d'actions ?

• Faire appel à un cabinet de recrutement :

Il s'agit d'une alternative très couteuse et sans garantie de résultat pérenne mais qui pourra être utilisée en dernier ressort.

• Ma santé 2022 :

C'est le plan du gouvernement déployé par l'Agence Régionale de Santé et porté par le pays Lédonien. Il a été présenté aux élus, en présence du Préfet du Jura. Ces mesures visent à réduire les inégalités en préservant et renforçant l'offre médicale notamment en milieu rural.

Pour gagner du « temps médical », de nouvelles pratiques vont être développées : réorganisation de l'offre médicale de proximité, médecins salariés, télé médecine, assistants médicaux, cabinets éphémères, coordinateurs santé, consultations de médecins retraités, etc.

• Une collaboration étroite Agence régionale de santé, élus locaux et professionnels de santé :

En effet, il est illusoire de penser qu'une commune seule peut trouver un médecin. Tous les acteurs doivent travailler ensemble.

L'ARS vient de confirmer qu'un médecin à temps partiel a été recruté en janvier 2020 en priorité sur la commune de Val Suran puisque le seul médecin exerçant sur ce secteur est en retraite au 31/12/2019.

• Salarier une équipe de médecins :

Une réflexion a démarré au niveau du « désert médical » qui s'étend sur une partie du sud du Jura. La nouvelle communauté de commune aurait suffisamment de poids et les moyens de porter ce projet.

• Améliorer l'attractivité de notre territoire :

C'est la préoccupation permanente des élus au travers de nombreux projets, pour maintenir et développer les services et l'activité économique pour inciter une nouvelle population à venir s'installer dans notre région.

LE SENTIER DU PATRIMOINE :

LIEU DE MÉMOIRE ET D'AGRÉMENT

Le sentier du patrimoine fait peau neuve.

C'est un projet porté par la Communauté de Communes Petite Montagne (CCPM), s'agissant du sentier exclusivement, et par la Commune d'Arinthod, s'agissant des espaces connexes, précisément :

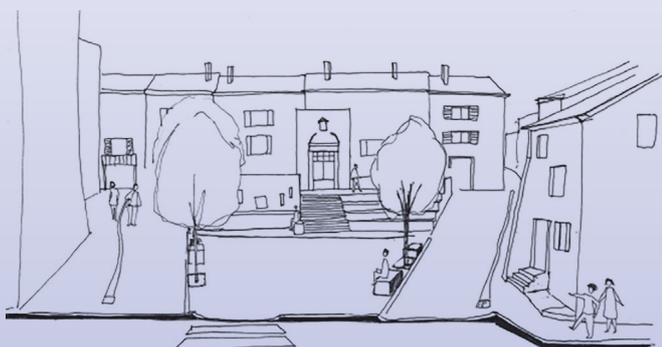
- *La place du souvenir français*
- *Le carrefour RD 109-RD3*
- *La place de la butte*
- *La chapelle et ses abords*
- *Le square Rozoy*

La place du souvenir français

Cette place est le lieu de passage entre le centre bourg, la mairie, le monument aux morts et le pôle scolaire. Elle est occupée actuellement par un bâtiment imposant et vétuste, l'ancien hôpital d'origine médiévale qui va être démoli. Afin de préserver le passé historique, quelques éléments patrimoniaux tels l'encadrement de la porte et certains fenestrons seront conservés pour être intégrés dans le futur espace public.



Tout en maintenant le lieu de rencontre des habitants pour les commémorations et les célébrations diverses, il convient de donner aussi à cette place une vocation touristique par la création d'un espace paysager intégrant notamment un large escalier, quelques bancs, des éléments de jardin, arbustes et plantes de façon à constituer une petite esplanade qui deviendra en quelque sorte, le parvis de la mairie.



Le carrefour RD109-RD3 : un lieu sécurisé

Il faut absolument marquer l'entrée dans le centre bourg, ce qui n'est pas le cas actuellement. Les automobilistes doivent prendre conscience qu'ils ne sont plus seulement sur une départementale mais dans un bourg. Les circulations piétonnes profiteront ainsi de ce nouveau cadre.

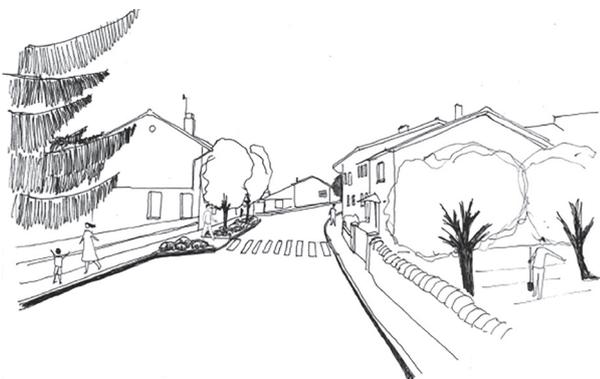
Ce carrefour connaît une fréquentation intense aux heures d'entrée et de sortie des écoles et du collège, tant par la circulation des cars scolaires, des voitures de parents d'élèves, le cheminement des piétons et le trafic de toute sorte. **Il faut le sécuriser au mieux.**

En lien avec la DDT, il est prévu :

1. la consolidation de la zone 30 avec des panneaux de signalétique,
2. l'élargissement des trottoirs des deux côtés de la route pour garder :
 - *un trajet école-cantine et assurer ainsi la circulation piétonne jusqu'au pôle scolaire,*
 - *un trajet place du souvenir français-place de la butte, pour faire le lien entre la place de la butte et la place du souvenir français en marquant le passage du sentier.*
3. la suppression du passage surélevé et la création d'une écluse sur la route permettant l'élargissement des trottoirs.



4. la végétalisation des abords (arbres et massifs) dans la mesure du possible pour restreindre visuellement la voirie et renforcer l'entrée dans le centre bourg.



La place de la butte : un lieu de détente.

Les particularités de cette place sont mises en avant : belvédère sur la combe et paysage environnant.

Il est prévu la création d'un chemin structurant et visible en s'appuyant sur les abords plantés existants, tout en permettant l'accès aux garages et aux entrées arrière des habitations. L'aspect végétal du lieu sera renforcé en conservant les platanes et en plantant d'autres arbres pour rompre la hauteur des bâtiments. Du mobilier de détente original sera installé dans la longueur en s'orientant vers la combe. L'accès à la combe sera mis en valeur par un portail.



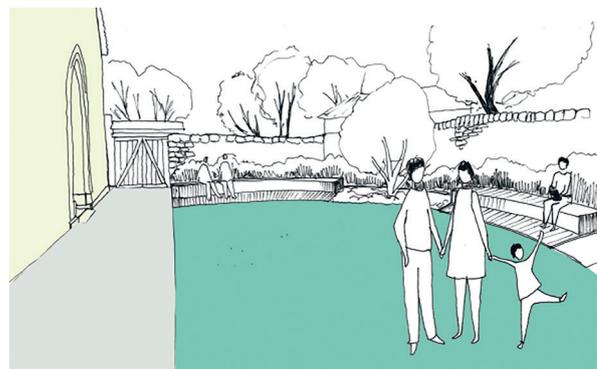
La chapelle castrale : un parvis et un jardin d'exposition.

Suite aux infiltrations importantes, la chapelle nécessite une restauration extérieure et intérieure, avec le souci de respecter son caractère patrimonial.

Les particularités du site sont conservées. La fonction de lieu d'exposition de la chapelle est affirmée aussi à l'extérieur.

- Création d'un parvis de la chapelle (arrachage des buis mais maintien de l'aspect végétal).
- Installation d'un chemin praticable par tous et mise en valeur du patrimoine vernaculaire et des murs.

Il convient de renforcer l'aspect jardin de curé, laisser accessible les plates-bandes et installer un mobilier original.



Le square Rozoy : une terrasse ludique sur le grand paysage.

Il s'agit de le structurer, de l'animer et de le rendre visible et accessible depuis la place.

Son caractère de morceau de grand paysage qui entre dans le centre-ville est à mettre en valeur.

Il faut :

- marquer l'effet terrasse-belvédère en structurant le jardin,
- garder l'espace pelouse ouvert pour accueillir du mobilier ludique,
- planter le talus pour mettre le parking à distance,
- dessiner une accroche physique et visuelle avec le centre bourg,
- mettre en valeur la vue sur le grand paysage,
- créer un cheminement en pente douce afin d'en faciliter l'accès à tous,
- replanter des arbres si besoin pour apporter de l'ombre.



Projet d'une recyclerie

Le projet de recyclerie en Petite Montagne est né d'une réflexion entre les habitants, la communauté de communes et Cluster Jura intitulée « Demain Petite Montagne ». L'objectif étant la création d'activités et d'emplois sur notre territoire. Le projet recyclerie par sa pertinence est retenu, Guy Dupuis lanceur du projet est rejoint par des bénévoles, secondé par Cluster et par la CCPM. Rapidement, l'ADAPÉMONT représentée par Daniel Cantaloube s'est révélée porteuse du projet. Cette initiative a, dès son lancement, été soutenue par la CCPM et le SICTOM de Lons.

Le système de tri est performant au niveau du SICTOM de Lons-le-Saunier, 80% des produits collectés en déchetterie sont recyclés (hors poubelles ménagères) mais le recyclage bien que préservant les ressources naturelles n'est pas une fin en soi, son empreinte sur l'environnement est énergivore en matières premières (transports ; consommation d'eau importante). Un tri plus ajusté de certains produits dès leur arrivée sur site peut leur procurer une seconde vie et là, l'incidence sur l'environnement est positive. Réutilisation locale, diminution des déchets, c'est ce que vise la mise en place d'une recyclerie.

La création d'emploi en insertion qui pourrait se pérenniser est une des priorités de l'ADAPÉMONT, cette association encadrera les salariés comme les bénévoles.

Favoriser le lien social entre les différents usagers, sensibiliser au tri, c'est aussi l'objectif du projet.

Travail en amont en déchetterie d'Arinthod

Au printemps 2018 une zone test « servez-vous », initiative de Guy Dupuis fonctionne grâce aux dons des particuliers qui déposent les objets dont ils n'ont plus besoin, lesquels sont réappropriés par d'autres utilisateurs. Les livres sont stockés dans les frigos en libre-service. Appréciation générale.

Des inventaires d'objets valorisables ont été réalisés par les bénévoles sur plusieurs matinées : 300 passages avec 300 objets à valoriser (Arinthod), à Orgelet sur 1 journée, 200 passages 200 objets.

Un questionnaire transmis sur les réseaux sociaux ou par les bénévoles en déchetterie a montré

que 98% des « sondés » sont favorables à une recyclerie de proximité.

Les principaux besoins des usagers perçus à partir de ce sondage :

-> **importante demande pour achat d'outils et de matériaux,**

-> **demande d'un service de location (coupe fil, taille haie).**

Dans le même temps le broyage des déchets verts sur site même de la déchetterie a été organisé et suivi par Jacques Calland et le SICTOM de Lons avec pour objectif la réalisation d'un compost sur place limitant les déplacements par camion sur longues distances. Démarrage d'une phase test de fonctionnement fin 2019

Le local se trouve à proximité de la déchetterie, à préparer. Il sera aménagé de façon à proposer un espace de stockage, de réparation et de vente.

Deux abris de stockage dédiés à la recyclerie et fournis par le SICTOM se trouveront dans les déchetteries d'Arinthod et d'Orgelet.

Les objets collectés doivent être nettoyés et remis en valeur.

Pour toutes ces raisons nous sommes à la recherche de bénévoles avec compétences dans le travail du bois, électricité, informatique, décoration... ou tout simplement de bonne volonté.

Dans le futur, la collecte maintenue en déchetterie pourra s'effectuer au domicile des usagers (sur rendez-vous) ou directement dans la recyclerie par des dons.

Le fonctionnement de cette recyclerie ressource évoluera en fonction des besoins des usagers (atelier réparation ?).

D'autres partenaires locaux pourraient s'associer à ce projet.

Ce projet qui contribue à réduire l'impact de notre consommation sur l'environnement et ainsi préserver les générations futures fonctionnera grâce à vos dons, alors n'hésitez pas « Sautez sur l'occasion ! ».

**L'inauguration est prévue
le 14 décembre 2019.**

Panneaux lumineux

Pour compléter les supports d'information existants (affichage, site internet, annonce dans la presse...) la commune a fait l'acquisition de 2 panneaux lumineux implantés place de la poste et en bas de la place de la fontaine. Ils peuvent être mis à la disposition des associations locales pour la publicité de leurs activités. Désormais l'information est bien visible par le plus grand nombre.



Projets et Réalisations de la communauté de communes sur Arinthod

- Ouverture du tiers lieu dans l'ancien presbytère accueillant la maison des services au public (MSAP), un espace co-working, des ateliers, des clubs, des conférences en tout genre et pour tout public. N'hésitez plus à pousser la porte, si vous ne l'avez pas encore fait !
- La MSAP a été transférée dans les locaux du tiers lieu. Ayez le réflexe de vous rendre à ce guichet unique en lien avec les administrations et les services sociaux.
- La médiathèque vous attend et l'activité y est toujours très intense, il s'y passe toujours quelque chose : Expo, conférences, spectacles, ateliers, apéros littéraires...
- Le point information touristique, ouvert en 2018, est monté en puissance cette année avec la mise en place d'activités à destination des touristes mais aussi de la population locale : apéro du dimanche matin avec les producteurs locaux, location de vélo à assistance électrique, visites guidées et gourmandes...

Garde enfants en bas âge sur Arinthod

Une MAM (maison des assistantes maternelles) a fonctionné dans la maison de la communauté de communes jusqu'en 2017. A ce jour, il ne reste plus que 5 assistantes maternelles à domicile sur Arinthod. C'est insuffisant par rapport à la population d'enfants en bas âge.

Alors pourquoi ne pas rouvrir une MAM ?

Une MAM est l'initiative privée d'une association d'assistantes maternelles qui gèrent elles-mêmes la structure. Or actuellement, les assistantes maternelles ne sont pas suffisamment nombreuses sur le secteur et certaines préfèrent travailler à leur domicile.

Pourquoi ne pas installer une mini-crèche dans les locaux de l'ancienne MAM ?

L'installation d'une mini-crèche gérée par la communauté de communes, doit répondre à des normes d'accueil plus exigeantes que pour une MAM. Les locaux actuels devraient être agrandis et subir de nombreuses modifications qui sont techniquement impossibles.

Les élus de la CCPM, bien conscients de l'urgence d'apporter une réponse aux parents dans l'attente, travaillent sur d'autres locaux et vous tiendront informés de l'avancement du projet et de sa date de réalisation.

NOUVELLES INSTALLATIONS DANS LA COMMUNE

Jean-Marie MEURET

Qui êtes-vous ?

Je m'appelle Jean-Marie MEURET, je suis originaire des Pyrénées, où j'ai exercé mon activité de grimpeur – élagueur pendant 15 ans. Pour diversifier mon activité, après avoir suivi une formation de fustier (travail du rondin brut), j'ai eu l'idée de récupérer le bois issu de mes chantiers pour fabriquer du mobilier en rondins.

Pour des raisons familiales, j'ai été amené à me déplacer et le hasard de la vie m'a fait poser mes valises en Petite Montagne.



Pourquoi la Petite Montagne ?

Avec mon épouse, nous avons trouvé un accueil chaleureux sur ce territoire. Rapidement, et avec l'aide de Bruno Thomas de «La Bête à Bois» (créateur de jeux en bois à ARINTHOD), j'ai eu l'opportunité de collaborer avec Sébastien Desplanche pour faire revivre et partager l'atelier de menuiserie de M. Martin à

Chisseria.

Amoureux du bois dans tous ses états, je donne une forme à mes bois issus d'élagage : branches, troncs et souches, pour créer des tables, bancs, sièges et autres objets utilitaires et décoratifs dans cet atelier parfaitement adapté.

Quel sont vos projets ?

Pour moi, l'artisan doit s'adapter à la matière et non l'inverse. Plutôt que d'être éliminés, les nœuds et les courbures du bois sont utilisés et mis en valeur, racontant l'histoire de l'arbre. Ainsi le résultat de mon travail donne des pièces uniques et originales.

Je fabrique donc des objets soit à la demande et sur mesure, soit issus de mon imagination (meubles en tous genres, tables à partir de pièces de bois originales, petits articles décoratifs), et aussi des petites constructions en rondins de bois brut (chalets, abris, saunas, garages, tables de pique-nique, etc.). Je compte vendre mes créations via internet dans un premier temps, mais j'aimerais à terme parvenir à travailler essentiellement pour une clientèle locale. Mais en tant que passionné du bois dans tous ses états, je reste ouvert à toute demande !

Contact : 06 25 31 95 90

jm.meuret@yohoo.fr

<http://revermont-elagage.blogspot.fr>

Lilian BOTTEX

Qui êtes-vous ?

Originaire du Bugey, j'étais installé dans le sud de la France où j'exerçais une activité dans le traitement de l'eau et la plomberie.

A partir de 2002, date de mon arrivée dans le Jura, j'ai travaillé dans différents domaines du bâtiment pour compte propre et en collaboration avec d'autres artisans locaux.

Pourquoi la Petite Montagne ?

J'y suis arrivé un peu par hasard, mais je souhaitais m'installer en zone rurale, avec un

projet immobilier à la clé, chose que j'ai réalisé en achetant une grange à rénover sur la commune de Genod où je réside depuis.

Quels sont vos projets ?

Cette année, j'ai fait le choix définitif pour la brocante comme profession principale par attrait pour ce métier que je voulais à tout prix exercer depuis longtemps (j'aime l'histoire, les objets...).

J'ai trouvé un petit local à Chisseria grâce à la rencontre avec Mme Martin (que je souhaite remercier vivement pour son aide) sachant que l'avantage de Chisseria est d'être très bien placé

en terme d'accessibilité, et en terme de passage, vu sa situation géographique.



Dans le cadre de mon activité, je nettoie, rénove, classe... et m'organise pour les vide greniers et brocantes, auxquels je participe régulièrement.

On retrouve chez moi une multitude d'objets de toute nature et de toutes époques (ferronnerie ancienne, vieux outils, bidons d'huile, bibelots, petit mobilier, livres...) que je peux désormais montrer au public tous les samedis matin, de 9 heures à 12 heures, en ouvrant mon dépôt.

Tous les passionnés, chineurs et autres curieux sont les bienvenus, et peuvent me contacter ou me laisser un message, à leur convenance, au 06 84 28 29 36.

Sébastien DESPLANCHE

Qui êtes-vous ?

Je m'appelle Sébastien DEPLANCHE, je suis du Revermont et j'habite à Montfleur. J'ai commencé par étudier la mécanique car je me destinais à devenir mouliste. Mes différentes expériences professionnelles m'ont amené à revoir ma copie, ne me sentant pas en corrélation avec mes idéaux. J'ai donc décidé de m'orienter dans le domaine des énergies renouvelables. Rien à voir avec le bois jusqu'alors ! J'ai fini par poser mes valises en Petite Montagne, où j'ai ressenti le besoin d'y construire ma maison. Une maison écologique réalisée avec un maximum de matériaux locaux. Je me suis consacré à la conception puis à la construction de ma maison en ossature bois isolée en bottes de paille.



C'est cette expérience qui m'a amené à vouloir travailler le bois. Je n'avais « que » mon expérience personnelle d'auto constructeur, j'ai

souhaité, pour appuyer mes connaissances en matière de construction, passer une formation professionnelle de charpentier que j'ai validée au mois d'avril 2019.

Pourquoi en Petite Montagne ?

La Petite Montagne regorge de trésors d'initiatives alternatives et respectueuses de la nature. J'y ai rencontré tellement de bonnes personnes qu'il était évident pour moi que c'était ici que je voulais vivre. Parmi celles-ci, il y a Bruno Thomas dit la « BETABOIS », qui nous a mis en relation avec Jeanne Martin qui s'enthousiasmait de voir revivre l'atelier de Pierre son mari et de réentendre « chanter la raboteuse » ! Nous ne pouvions pas laisser passer l'occasion et avons décidé avec Jean-Marie de louer l'atelier.

Quels sont vos projets dans ta nouvelle activité ?

Pour l'heure, il s'agit pour moi d'une activité secondaire que je souhaite voir évoluer à terme vers un plein temps. J'aime faire des copeaux que ce soit pour construire des cabanes, des pergolas ou encore des meubles, voire des jeux. On peut y voir une certaine forme de grand écart mais il faut savoir être souple dans la vie !

N'hésitez pas à vous arrêter à l'atelier nous nous ferons un plaisir de vous accueillir et de vous présenter notre travail.

**Contact : 07 80 34 83 60
Email : sebastinaus@gmail.com**

BÊTE À BOIS - Menuiserie, Jeux en bois, Cabanes

C'est à Saint Julien sur Suran puis à l'ancienne marbrerie, à l'entrée d'Arinthod que Bruno THOMAS a créé son entreprise appelée « Bête à Bois », il y a 8 ans.

Installé depuis un peu plus de 2 ans rue de la fontaine du frêne, le cadre de la Petite Montagne lui convient parfaitement, tant pour sa famille que pour les projets.

Avec l'envie de travailler le bois pour sa diversité, ses formes et ses couleurs, il a appris tout seul, s'est équipé en machines et s'est lancé dans la réalisation de meubles d'abord, puis de jeux, qui sont maintenant la majorité de ses créations.

Chaque jeu créé cherche à apporter des valeurs essentielles au développement des enfants : motricité, éveil, créativité, coopération et autonomie... Les jeux peuvent aussi être un moyen de partage entre les générations et de détente pour adultes.

Il travaille pour différents événements : ateliers pédagogiques et animations scolaires.

Création de jeux pour le musée de la « Vache qui rit » et pour « Guédelon ». L'année 2020 allant dans la direction de jeux spécifiques avec des équipes de psychomotriciens pour des personnes à handicap ou des personnes âgées.

Bruno THOMAS apprécie particulièrement la dynamique et la diversité qui existent entre les artisans de la Petite Montagne. Plusieurs projets sont construits et proposés en

coopération entre les différents corps de métiers artisanaux. A la même adresse se trouvent deux entreprises "Lemniscate" et "Passe partout" dont la compétence se situe au niveau des aménagements extérieurs en bois (cabanes, pergola, terrasses ...).

Bruno THOMAS aime faire partager sa passion, alors n'hésitez pas à lui rendre visite !

Pour voir ses créations et son univers de jeux, visitez le site internet : beteabois.com

Le facebook plus les actualités :
[beteaboisjura](https://www.facebook.com/beteaboisjura)



Terra Luna

Avez-vous remarqué ces légumes présentés sur l'étal d'Ophélie les jours de marché ?

- aubergine des montagnes
- tomates de toutes les couleurs : rose de berne, green zebra, black cherry...
- choux de toutes sortes : choux kale, pack choi, raves...

Ophélie et Louka, installés à Néglija, cultivent leur potager de façon naturelle : «*utiliser des plantes pour soigner les légumes*», telle est leur devise.

Leur production dès 2019 propose à la vente des plantes aromatiques (tisanes, condiments) et des légumes.

Au printemps 2020 ils nous présenteront des plants d'aromatiques et de légumes.

Un agrandissement de la ferme est en cours, ceci implique un gros travail de préparation du jardin, nous les retrouverons dès le printemps prochain sur la place d'Arinthod les jours de marché.

Jurapente construction en bois

Le siège social de cette entreprise fondée par Patrick Rumpler en 2016 est situé sur la commune de Valzin en Petite Montagne, l'atelier est situé sur notre commune depuis 2018, rue de la Prelette.

Cette entreprise propose l'étude, la conception du projet, simulation en 3D, l'aide au permis de construire et la réalisation.

Jurapente propose du sur-mesure comme l'extension de bâtiments, vérandas en bois, abris de voiture mais aussi charpente plus classique, rénovation de toiture.

Les constructions sont réalisées dans l'atelier.

Contact :
06 42 82 32 41



La Petite Réserve d'Arinthod

Le 6 mai 2019, « la Petite Réserve d'Arinthod » a ouvert ses portes sur la place de la Fontaine.



Tenue par **Grégory et Julie JANKOWSKI** venus du Var avec leurs trois enfants, ce petit commerce entièrement rénové et agencé avec goût a le mérite de présenter des produits originaux, variés, issus pour la plupart du terroir, de l'agriculture biologique et de l'artisanat local. On y trouve, comme précédemment, la

presse (excepté le journal « le Progrès » ce qui est toujours à déplorer), mais aussi quelques articles de librairie, papeterie, souvenirs, des cosmétiques artisanaux, de l'épicerie en vrac...

D'autres marchandises insoupçonnées sont à venir car « la Petite Réserve » est ouverte à toute innovation et proposition nouvelles intéressantes, particulièrement au moment des fêtes. Il est envisagé notamment la livraison à domicile et la vente ambulante à organiser si les besoins s'en font sentir. La Française des Jeux (FDJ) y a ouvert son nouveau kiosque début novembre

**Ouverte de 7h30 à 12h30
et de 14h30 à 18h30 l'hiver,
excepté le mardi,
jeudi après-midi et dimanche,
« la Petite Réserve » est à l'écoute
de toutes les propositions qui se présentent,
il suffit de la joindre au **03 84 48 59 10** ou
lapetitereservedarinthod@gmail.com.**

Il nous appartient à tous d'encourager et de soutenir ces initiatives qui apportent un élan vital à notre centre bourg encore trop souvent déserté.

Max'Event



Ouvert depuis le 11 octobre 2019 au 5 Place de la Fontaine (sous les arcades), ce nouveau commerce tenu par Maxime GRABOWSKI, jurassien en ac-

tivité depuis 2014, propose des services liés à l'événementiel, soit :

- *L'organisation et l'animation d'événements de toute sorte, de toute nature, pour toute occasion.*
- *La location de matériel professionnel en sonorisation et éclairage.*
- *La vente et le dépôt vente de produits neufs ou d'occasion de matériel électronique, sono et lumière, musique de toute sorte (vinyle, CD...).*
- *La vente de boissons fraîches ou chaudes... chocolat chaud, café, thé, tisane...*

Ce jeune entrepreneur a des

projets plein la tête pour animer et redynamiser notre centre bourg (animations pour Halloween fête des enfants déguisés, marché de Noël avec la maison du Père-Noël, fête de Pâques à la quête des œufs, Saint-Valentin...). Apportons-lui notre soutien...

**Ouverture (horaire hivernal) :
Mardi de 8h00 à 12h00 et de
14h00 à 18h00**

Mercredi sur rendez-vous

**Jeudi et vendredi de 9h00 à
12h00 et de 14h00 à 18h00**

**Samedi : journée continue de
8h00 à 18h00**

**Pour le joindre : 06 24 83 42 22
ou max.event.39@gmail.com**

Ouverture salle de remise en forme : 100000 VOLTS

Depuis le 1^{er} novembre 2019, Pierre GIRO (kinésithérapeute diplômé), Saba BOTTEX et Hugo CERDA (coachs sportifs diplômés) vous proposent diverses activités de remise en forme au sein d'une salle de musculation équipée de matériels haut de gamme.

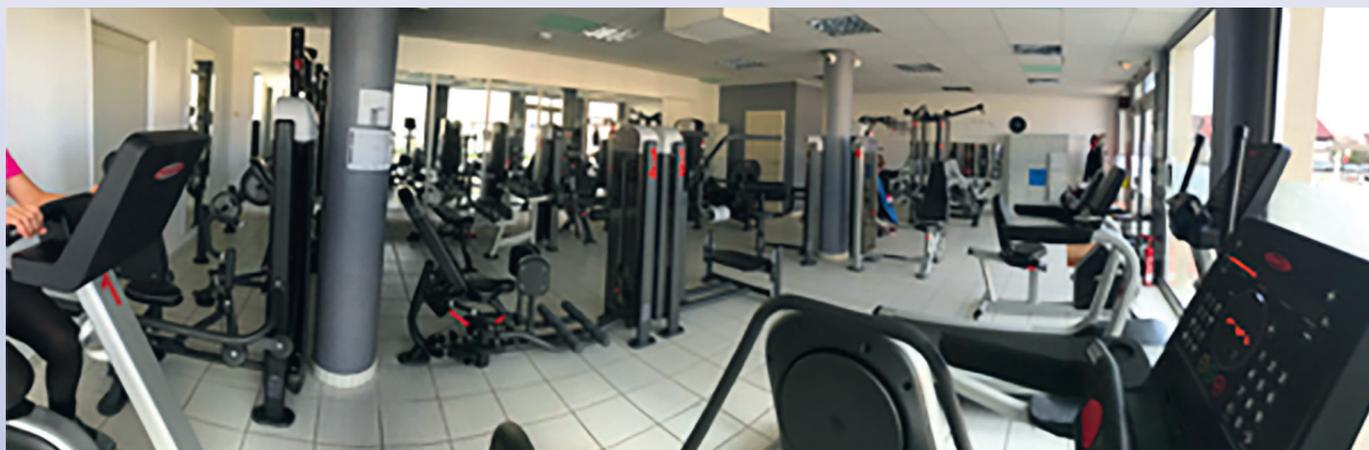
Vous pourrez ainsi bénéficier d'un programme d'entraînement selon vos objectifs (arrêt tabac, amincissement...) et vos capacités (coaching personnalisé ou cours collectifs).

Plusieurs formules d'abonnement sont proposées, n'hésitez pas à consulter le site internet <http://100000v.fr>

Contact : 09 71 27 93 52

**Adresse : 2 rue de Magnin
39240 ARINTHOD**

PS : le cabinet de kinésithérapie ouvrira dans quelques mois. En attendant, les consultations continuent à domicile.



ZOOM SUR : ASSOCIATION SERVICES ET FORME

« Les traits d'union entre le sport la santé et la culture »

Née sur la commune d'Arinthod le 11 mai 2006, l'association services et forme est soutenue par le président d'Emploi Sport Jura, Marcel MARECHAL monteur du projet, Karine MATEY secrétaire, et Lilian BOTTEX le président à cette époque

Dès le départ notre association impulse une dynamique et dure depuis 13 ans. Elle a réussi à créer une vision du sport à dimension sociale et citoyenne et répond aux enjeux actuels du sport santé. Accessible, solidaire et engagée, elle compte une centaine d'adhérents.

- Prône des valeurs fortes :

- Éducation
- Esprit d'équipe
- Ouverture
- Respect de l'autre et des règles communes
- Pratique de la démocratie associative

Ces valeurs permettent la découverte d'activités, l'entretien physique, la recherche de la santé.

Citoyenneté

Mettre le sport au service de l'homme, de sa culture, de son épanouissement physique, intellectuel et social.

Convivialité

Conjuguer épanouissement individuel et plaisir collectif par une pratique saine, festive, accessible à tous.

Activités physiques proposées :

- Pilates, • Fitness, • Postural ball (sport santé)
- Danse (Africaine, Orientale, Moderne, Zumba...)
- Sport santé (pour les + de 60 ans et les affections longues durée)
- Marches conscientes (sur demande)
- Ateliers Lâché Prise (sur demande)

D'autres volets :

- Intervient dans les établissements scolaires pour l'accompagnement scolaire et le dispositif devoirs-faits
- Maintient le lien social autour de rencontres intergénérationnelles ou de sorties culturelles
- Octobre Rose

Ses Partenaires :

- Mutualité Française, Ateliers Bouger c'est la santé
- Ostéopathes (échanges sur le sport santé...)
- Kinésithérapeutes (échanges sur le sport santé...)
- La Commune d'Arinthod et la Communauté de Communes (mise à disposition de salles)

Aujourd'hui le bureau est constitué de Martine GUYGRAND présidente, Séverine LISSE secrétaire, Sandrine BRUNET trésorière et Saba BOTTEX référente et coordonnatrice.

Contact : 07 72 25 0 27

Mail : <http://associationservicesforme.e-monsite.com/>

 association services&forme

Orgue d'Arinthod : bientôt dix ans...

En 2011, un orgue à tuyaux était installé sur la tribune de l'église d'Arinthod par Jean DELOYE, facteur d'orgue. Le financement initial fut assuré par la Municipalité, propriétaire de l'instrument, aidée de la Paroisse Notre-Dame de la Petite Montagne et de l'association des Amis de l'orgue d'Arinthod à travers ses généreux donateurs.

Outre son rôle d'accompagnement des cérémonies religieuses, l'orgue montre son utilité de manière variée :

- Des cours sont dispensés à des élèves d'Arinthod et du Bassin Lédonien par Véronique ROUGIER, organiste cotitulaire de l'orgue de Nantua (pour tout renseignement, appeler le 04 74 77 85 99).
- Une visite guidée et gratuite est offerte aux élèves des classes de

6^{ème} du collège Bichat d'Arinthod accompagnés de leur professeur de musique.

- Tous les mardis matin, en juillet et août, cette visite est ouverte à tout public. De nombreux visiteurs ont dit leur satisfaction d'accéder ainsi à un instrument qu'ils n'avaient jamais vu, car ces visites guidées sont assez rares.
- En 2019, pour la première fois, à l'occasion des Journées du Patrimoine, deux classes d'élèves du primaire ont été accueillies.
- Deux concerts annuels sont organisés, l'un au printemps-été, l'autre à l'automne. A noter déjà le 21 juin 2020, le concert par des élèves et professeurs des Conservatoires de LONS LE SAUNIER et d'OYONNAX.

Depuis le début de l'aventure, les

membres du bureau de l'association sont très engagés pour collecter des financements.

Lors de l'installation de l'instrument, Jean DELOYE avait prévu la possibilité d'agrandir la palette sonore de l'orgue pour donner davantage d'éclat à l'interprétation du répertoire musical. Le moment de la réalisation de ces travaux est venu : le devis présenté a été accepté par la Municipalité qui recevra l'aide financière du Conseil économique de la Paroisse et de l'association.

Il est heureux de constater combien l'orgue, patrimoine de notre commune, contribue au plaisir des mélomanes, au développement musical notamment auprès des jeunes générations et ajoute un prestige supplémentaire à notre charmante « petite cité de caractère ».

Vie au Collège Xavier Bichat

Madly DARLAY récompensée au concours Big Challenge.



Félicitations à Madly Darlay qui s'est placée 1^{ère} des classes de 5^{èmes} et 87^{ème} sur 69737 élèves de 5^{ème} sur toute la France.

Sous forme de QCM, ce jeu-concours fait appel à la culture générale, à la grammaire anglaise et au vocabulaire. Elle a gagné une coupe, un beau livre sur des pays du monde, une enceinte de musique et plusieurs livrets de jeux en anglais.

Elle avait déjà fini 2^{ème} des classes de 6^{èmes} et compte bien participer et terminer encore 1^{ère} pendant son année de 4^{ème} ! Pour s'entraîner, elle lit des textes en anglais sur des sujets qui l'intéressent et traduit les musiques qu'elle aime écouter.

Concours « Les petits artistes de la mémoire »

Classe de CM2 de l'école primaire d'Arinthod - Année scolaire 2018/2019

Le concours « Les petits artistes de la mémoire », organisé par l'office national des anciens combattants et victimes de guerre, a eu pour but de faire découvrir aux élèves de CM2 de Yolande Jannet la vie d'un poilu de la première guerre mondiale.

La genèse du projet vient d'un partenariat établi entre l'école primaire d'Arinthod et le Souvenir Français.

Les élèves participent chaque année ainsi que leurs enseignantes aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai (lecture de lettres de poilus, poèmes, témoignages de résistants, hymne national « La Marseillaise »...). Tous les ans, le Souvenir Français finance aux élèves de CM2 une visite du musée de la Résistance à Nantua.

La participation au concours des petits artistes de la mémoire 2018-2019 a permis de marquer le centenaire de l'armistice.

L'élément déclencheur est la découverte de la cantine du soldat Prosper PELLIER dans sa maison de Chisséria. Ces documents ont été présentés lors de l'exposition du centenaire de l'armistice à Arinthod par le Souvenir Français, puis ils ont été mis à disposition des élèves fin novembre 2018.

À partir de janvier, les élèves ont pu étudier les documents et retracer le parcours du soldat Pellier. Ils ont découvert la Première Guerre Mondiale au programme d'histoire : ses origines, ses caractéristiques, la vie des soldats dans les

tranchées, la vie des familles des soldats partis sur le front et les conséquences de cette guerre.

Les élèves ont travaillé en groupes et par thèmes. L'histoire du « poilu » : sa famille, sa vie civile, ses lectures, sa vie après la guerre, les années 1914 à 1921 et les distractions pendant la guerre.

Ce travail a été interdisciplinaire :

- **Écriture** : lettres à la famille du soldat, lettre d'une mère d'élève, textes poétiques, écriture des textes à la plume et à l'encre de Chine sur papier vieilli.
- **Littérature** : étude de poèmes sur cette période dont le dormeur du Val.
- **Histoire** : étude de la Première Guerre Mondiale.
- **Education musicale** : apprentissage de la chanson de Craonne.
- **Education artistique** : œuvres de Félix Vallotton, réaliser des œuvres avec différents matériaux.
- **Géographie** : localisation des combats auxquels a participé Prosper PELLIER.
- **Informatique** : insertion de QR CODE qui permet d'entendre les élèves réciter leur poème sur la guerre ainsi que leur interprétation de la chanson de Craonne.

Les travaux sont rassemblés sous la forme d'un livre dans une malle aux souvenirs pour rappeler la cantine du soldat.



Au fil des pages, des QR CODE sont insérés : ils permettent d'entendre tous les élèves interpréter leur poème sur le thème de la guerre. Ce livre a été présenté au concours.

Le travail en groupes a renforcé la cohésion du groupe. Les élèves ont été enthousiastes et se sont fortement impliqués à chaque séance. Grâce à ce projet collectif, ils ont mis du sens à cette période historique. Ils sont fiers et heureux de leur résultat.

Les élèves ont présenté la malle du soldat à sa petite fille lors de sa visite à l'école le 12 avril 2019. La malle a été exposée au public à la médiathèque d'Arinthod.

La classe de CM2 a reçu le Prix Spécial avec Félicitations du Jury par l'office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Tous les élèves de CM2 ont reçu la carte de membre du Souvenir Français d'Arinthod ainsi qu'un certificat d'engagement en qualité de gardien du souvenir.

Bravo aux élèves et à leur enseignante dévouée et dynamique !!!

« Meurtre dans le Jura »



« Meurtre dans le Jura ».

La commune a mis à disposition le local de l'ancienne mairie à la société de production pour implanter son camp de base.

Ainsi durant plusieurs jours des allées et venues peu ordinaires ont étonné la population et les commerçants en modifiant parfois leurs habitudes.

Quelques figurants locaux ont eu la chance d'être retenu pour le tournage du film. Une belle expérience pour eux de côtoyer le monde du cinéma.

Parcourez chaque semaine votre programme télé pour repérer « Meurtre dans le Jura » diffusé sur France 3, probablement au printemps 2020.

Au début de l'été, la place de la Fontaine a connu une animation particulière pendant plusieurs jours.

La société de production STEP

BY STEP PRODUCTIONS qui est en charge de réaliser le téléfilm policier de la série « Meurtre à », se déroulant à chaque épisode dans une région française différente, tournait cette fois

Forum des Associations

Inédit à Arinthod !!!

Suite à une vive demande des associations de la commune d'Arinthod, le samedi 7 septembre de 10h à 16h, s'est déroulé leur premier forum.

Ce projet fédérateur a été porté par la commune d'Arinthod et organisé par le groupe de pilotage constitué de Saba Bottex, Martial Régis et Eric Jacquemin.



Vingt-sept associations à caractère sportif, social, culturel et solidaire ont répondu à cette invitation. Elles ont été représentées par leurs membres pour exposer leurs activités, leurs actualités mais aussi pour donner l'envie de les rejoindre.

La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale. Une centaine de visiteurs se sont déplacés à la salle polyvalente. Ils ont pu ainsi se renseigner sur les activités qui les intéressaient. Tous sont repartis informés et contents d'avoir pu échanger avec les différents acteurs du monde associatif.

La plupart des associations a été satisfaite de la journée tant du point de vue de l'échange avec leurs homologues que de l'intérêt porté par les visiteurs.

Un grand merci au comité de pilotage qui a préparé cette belle journée ainsi qu'aux associations de la commune qui œuvrent sans relâche pour faire vivre le tissu associatif rural mais néanmoins dynamique de la commune.

BUDGET COMMUNAL 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRÉVISIONNEL 2019

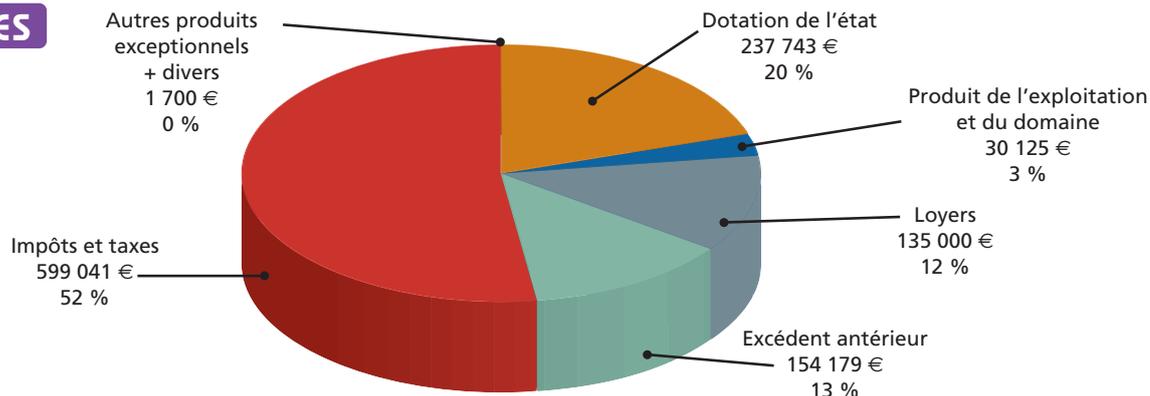
DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
CHARGES A CARACTERE GENERAL	267 500,00 €	EXCEDENT 2018	154 179,00 €
CHARGES DE PERSONNEL	258 250,00 €	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 500,00 €
ATTENUATIONS DE PRODUITS	24 682,00 €	PRODUITS DES SERVICES	30 125,00 €
OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION	91 900,00 €	IMPÔTS ET TAXES	599 041,00 €
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	128 800,00 €	DOTATIONS	237 743,00 €
INTERETS DE LA DETTE	88 200,00 €	PRODUITS DE GESTION COURANTE	135 000,00 €
		PRODUITS EXCEPTIONNELS	200,00 €
TOTAL	859 332,00 €		1 157 788,00 €
VIREMENT DEGAGE POUR SECTION D'INVESTISSEMENT	298 456,00 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT - PRÉVISIONNEL 2019

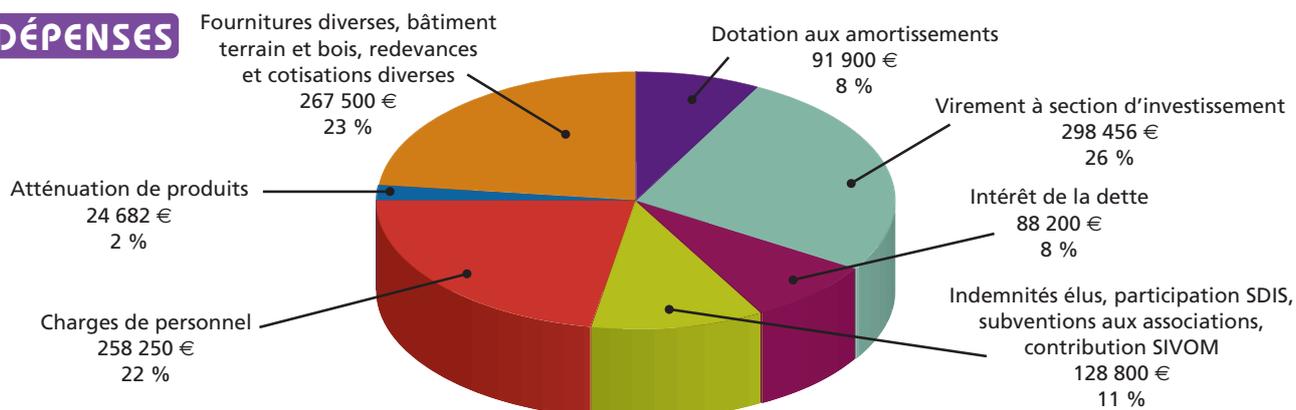
DEPENSES ET RECETTES NON AFFECTEES	DEPENSES	RECETTES
DEFICIT D'INVESTISSEMENT	328 250,00 €	
CAPITAL DES EMPRUNTS	131 000,00 €	
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		298 456,00 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		583 541,00 €
PRODUITS DES CESSIONS		19 300,00 €
OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION		91 900,00 €
FCTVA / TAXE D'AMENAGEMENT		95 000,00 €
TOTAL NON AFFECTE	459 250,00 €	1 088 197,00 €
OPERATIONS	DEPENSES	RECETTES
CREDITS REPORTES SUR OPERATIONS 2018		
TRAVAUX FORESTIERS	2 070,00 €	
SALLE DE CONVIVIALITE + APPORTS SUR LOGEMENTS SENIORS	187 000,00 €	41 608,00 €
ACQUISITION + DEMOLITION MAISON 20 RUE DE L'HOPITAL	82 800,00 €	
TRAVAUX D'ACCESSIBILITE	15 000,00 €	2 115,00 €
TRAVAUX AU MARAIS DE BRENET ET VOGNA	137 360,00 €	148 580,00 €
CHEMINS PIETONNIERS	61 600,00 €	25 898,00 €
CHANGEMENT FENETRES ET VOILETS BATIMENT 13 PLACE DE LA FONTAINE	12 000,00 €	2 205,00 €
ACQUISITION JEUX SUPPLEMENTAIRES POUR ORGUE	14 600,00 €	4 800,00 €
ACQUISITION MATERIELS DIVERS	150,00 €	
EFFACEMENT DE RESEAUX RUE DES ECOLES, RUE DE LA POYAT	153 300,00 €	
SOLDE SUR TRAVAUX NOUVELLE MAIRIE	13 000,00 €	101 819,00 €
FRAIS SUR ECHANGE TERRAIN A LA COMBE	1 000,00 €	
PARTICIPATION VOIRIE ET RESEAUX		7 800,00 €
TOTAL CREDIT DE REPORTS	541 910,00 €	334 825,00 €
CREDITS NOUVEAUX POUR OPERATIONS 2019		
OPERATIONS DIVERSES	DEPENSES	RECETTES
TRAVAUX FORESTIER	4 000,00 €	
TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE RESEAUX EN PRESLES	64 600,00 €	
TRAVAUX D'ACCESSIBILITE	20 000,00 €	
ACQUISITION DE MATERIELS DIVERS	5 000,00 €	
ACQUISITION PANNEAUX D'INFORMATION ELECTRONIQUES	29 000,00 €	
FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUR TRAVAUX DE VOIRIE 2017	2 800,00 €	
TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE	10 000,00 €	
REVERSEMENT SUBVENTION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUR REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	9 300,00 €	
ACQUISITION DE TERRAINS	6 000,00 €	
TRAVAUX DE REGENERATION DE LA PELOUSE DU STADE + MODIFICATION PROJECTEURS	10 150,00 €	
ETUDE COMPLEMENTAIRES POUR TRAVAUX MARAIS DE VOGNA	13 200,00 €	8 800,00 €
TRAVAUX D'ELECTRICITE BATIMENT 13 PLACE DE LA FONTAINE	1 850,00 €	
TRAVAUX DE REFECTION A LA SALLE POLYVALENTE	7 146,00 €	
CONSTRUCTION ABRIS BUS PLACE DE LA POSTE	5 000,00 €	
TOTAL OPERATIONS DIVERSES	188 046,00 €	8 800,00 €
OPERATION DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG	DEPENSES	RECETTES
ETUDE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE	5 000,00 €	
ETUDE OPERATION FACADES	5 000,00 €	
ACQUISITION BATIMENTS EN CENTRE BOURG	80 000,00 €	
DEMOLITION BATIMENT PLACE DES REMPARTS	50 000,00 €	
TOTAL OPERATION DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG	140 000,00 €	
OPERATION REFONTE DU SENTIER ET DE CINQ ESPACES CONNEXES	DEPENSES	RECETTES
SENTIER ET ESPACES CONNEXES	102 616,00 €	
TOTAL REFONTE DU SENTIER ET ESPACES CONNEXES	102 616,00 €	
TOTAL OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	972 572,00 €	343 625,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	1 431 822,00 €	1 431 822,00 €

FONCTIONNEMENT : 1 157 788 €

RECETTES

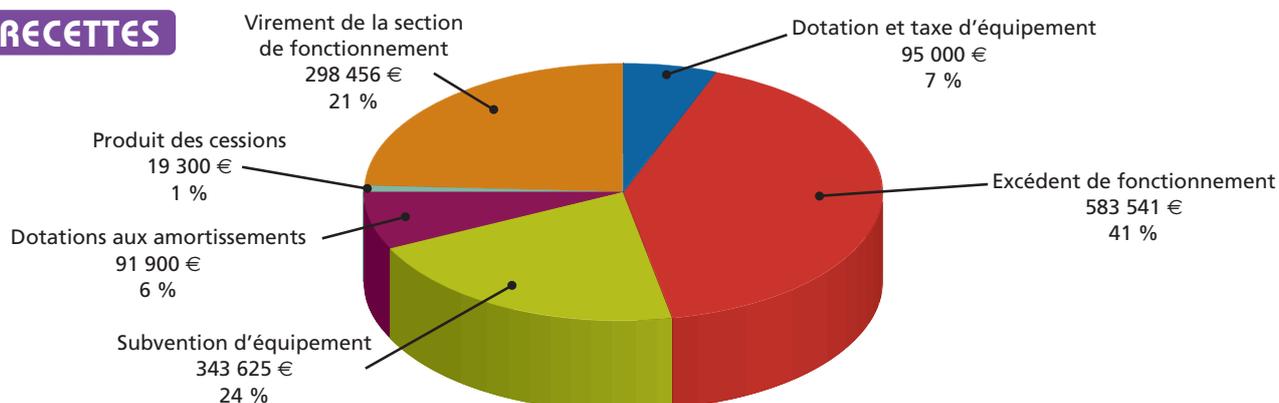


DÉPENSES

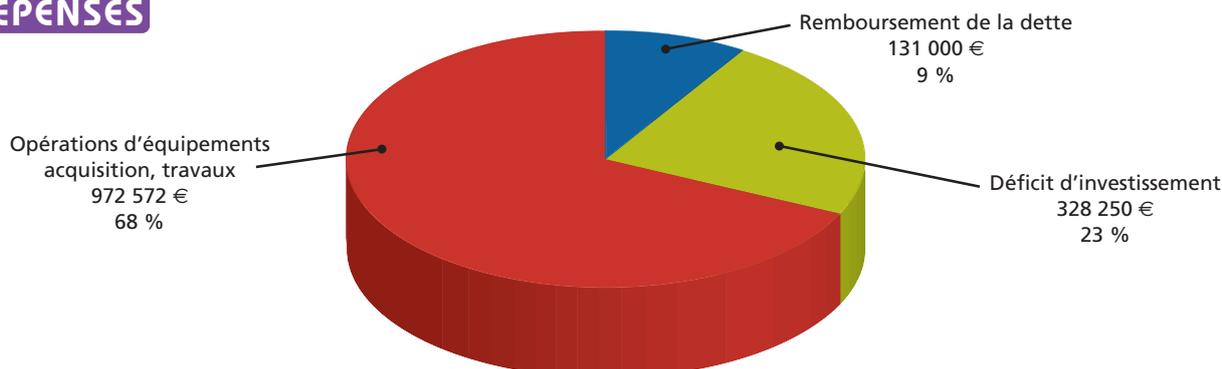


INVESTISSEMENT : 1 431 822 €

RECETTES



DÉPENSES



Qui a dit qu'il n'y a rien à faire à ARINTHOD ???



Jettes un œil par là, tu verras Arinthod c'est dynamique !!!



Je dirais même plus, moi je kiffe ARINTHOD...

Moi je kiffe ARINTHOD...



JOURS	ACTIVITES	
LUNDI	Sourire Automne - atelier mémoire	
	Foot jeunes décembre à mars	
	Foot séniors décembre à mars	
	Danse ados / posture-ball / pilates	
	Cours de dessin	
	Gymnastique adultes	
	Foot séniors	
MARDI	Aquagym	
	Randonnée (1 semaine/3)	
	Eveil musical 5 à 7 ans / cours individuels flûte à becs, clarinette ou clavier / formation musicale adultes et enfants	
	Ateliers le fil de la Petite Montagne	
	Pétanque	
	Initiation natation / Cours enfant	
	Apprentissage / Aquaphobie	Cours adultes
	Gymnastique adultes	
	Badminton	
	Foot jeunes puis seniors - de décembre à mars	
ZUMBA		
MERCREDI	JUDO	
	Eveil à la danse 3/6ans	
	Danse pré-ados	
	Atelier céramique enfants	
	Initiation natation / Cours enfant	
	Foot jeunes - décembre à mars	
	Foot jeunes - décembre à mars	
	Atelier dentelle	
	Tarot	
	Gymnastique adultes	
	Aquagym	
	Fitness	
JEUDI	Chorale AVEINNA	
	Aquagym	
	Atelier céramique adultes	
	Natation libre	
	Rencontre club sourire d'Automne	
	Perfectionnement natation / Cours enfants	
	Foot jeunes - de décembre à mars	
	Echecs	
	Perfectionnement natation / Cours adultes	
	Yoga	
Escalade		
Pilates		
VENDREDI	Sport santé bien-être (séniors)	
	Randonnée (1 semaine/3)	
	Perfectionnement natation / Cours enfants	
	JUDO	
	Perfectionnement natation (adultes) + nageurs endurance	
	Foot seniors de décembre à mars	
	Atelier sculpture sur bois (1 fois par mois)	
	Tennis - équipe homme séniors	
SAMEDI	Ecole de tennis + équipe sénior femmes	
	Tennis - équipe sénior femmes	
	Apprentissage / Cours adultes + natation libre	
	Sortie cyclo	
	Badminton	
DIMANCHE	Foot matches	
	Randonnée (1 semaine/3)	
	Tennis (hiver)	
	Sortie VTT	
	Foot matches	
ACTIVITES		
Vannerie, couture, jeux sociétés, cours français et anglais		

HORAIRES	LIEUX	RESPONSABLE
14h00 - 16h15	Salle de la Charité	Pascal GURY 03 84 47 24 83 / 06 65 33 63 78
16h30 - 18h30	Stade / Salle polyvalente	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
18h30 - 20h45	Stade / Salle polyvalente	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
16h45 - 20h15	Gymnase	Animatrice : Saba BOTTEX 07 72 25 05 27
17h00 - 19h00	1, rue de la Chapelle	Andréas SPITTELER 07 80 03 35 50
19h00 - 20h00	Dojo	Monique LAFONT 03 84 48 04 24
20h15 - 22h00	Stade / Gymnase	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
8h30 - 9h15	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03 84 48 04 78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
après-midi		Martial REGIS 03 84 48 01 64
15h40 - 16h20	1, rue de la Chapelle	Philippe PERNET 06 02 17 90 41
14h00 - 17h00	Salle de la Charité	
14h00 - 18h00	Boulodrome	Fabrice BRIDE 06 82 84 52 63
16h30 - 17h15	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03 84 48 04 78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
17h30 - 18h30	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03 84 48 04 78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
18h00 - 19h00	Dojo	Monique LAFONT 03 84 48 04 24
18h00 - 22h30	Gymnase	Carole FIGUET 06 71 10 97 41
16h30 - 18h30	Stade / Gymnase	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
19h00 - 20h15	Salle polyvalente	Animatrice : Saba BOTTEX 07 72 25 05 27
13h00 - 17h00	Dojo	Damien RONCALLI 06 83 54 33 55
17h15 - 18h00	Dojo	Animatrice : Saba BOTTEX 07 72 25 05 27
18h00 - 19h00	Dojo	Animatrice : Saba BOTTEX 07 72 25 05 27
14h00 - 15h30	1,rue de la Chapelle	Leslie QUAIN 09 84 27 06 35
17h00 - 17h45	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03 84 48 04 78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
16h30 - 18h00	Stade / Gymnase	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
14h30 - 18h30	Stade / Salle polyvalente	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
16h30 - 18h30	1, rue de la Chapelle	Dominique BAUDUIN 06 87 30 74 73
à partir de 17h00	Salle foyer rural à la Mairie	Michel SUDAN 03 84 48 01 17
18h00 - 20h00	Gymnase	GENERGYM Jérôme VUILLEMIN 03 84 48 06 06
18h00 - 18h45	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03 84 48 04 78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
19h00 - 20h30	Salle polyvalente	Animatrice : Saba BOTTEX 07 72 25 05 27
20h00 - 22h00	Salle association (Mairie)	Henri LUQUET 03 84 35 73 44 Chef de chœur M-Ch. CHARBONNIER 06 08 37 14 02
8h30 - 9h15	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03 84 48 04 78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
8h45 - 11h15	1, rue de la Chapelle	Leslie QUAIN 09 84 27 06 35
12h15 - 13h15	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03 84 48 04 78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
14h00 - 18h00	Salle de la Charité	Pascal GURY 03 84 47 24 83 / 06 65 33 63 78
16h30 - 17h15	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03 84 48 04 78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
16h30 - 18h30	Stade / Gymnase / Salle Polyv.	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
17h00 - 19h00	Salle foyer rural à la Mairie	
17h30 - 18h30	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03 84 48 04 78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
18h15 - 19h30	1, rue de la Chapelle	Christophe THIEME 04 74 50 73 41
18h00 - 22h30	Gymnase	Frédérique ROUSSELOT 06 89 93 46 99
18h00 - 19h00	Dojo	Animatrice : Saba BOTTEX 07 72 25 05 27
9h30 - 10h30	Dojo	Animatrice : Saba BOTTEX 07 72 25 05 27
après-midi		Martial REGIS 03 84 48 01 64
17h00 - 17h45	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03 84 48 04 78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
16h45 - 21h00	Dojo	Damien RONCALLI 06 83 54 33 55
18h00 - 20h00	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03 84 48 04 78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
18h30 - 20h45	Stade / Gymnase / Salle Polyv.	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
18h00 - 20h30	1, rue de la Chapelle	Charlotte PIERRON 06 24 71 27 06
à partir de 20h00	Gymnase	Franck CAFFAREL 06 75 19 59 78
9h00 - 13h00	Gymnase	Franck CAFFAREL 06 75 19 59 78
9h00 - 13h00	Gymnase	Franck CAFFAREL 06 75 19 59 78
9h00 - 12h00	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03 84 48 04 78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
14h00		Jean-Christophe PEYFORT 03 84 47 57 47
14h00 - 16h30	Gymnase	Carole FIGUET 06 71 10 97 41
après-midi	Stade	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
la journée		Martial REGIS 03 84 48 01 64
9h00 - 13h00	Gymnase	Franck CAFFAREL 06 75 19 59 78
matin		Jean-Christophe PEYFORT 03 84 47 57 47
après-midi	Stade	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
	LIEUX	RESPONSABLE
	Tiers-Lieu	Charlotte MAITREPIERRE 03 84 48 75 86

ALERTE CHATS ERRANTS !

Un coût pour la collectivité

La prolifération des chats errants dans notre commune devient un véritable fléau, nous devons prendre les dispositions nécessaires pour l'éradiquer.

Plusieurs plaintes adressées à la Mairie obligent les élus à agir. Les nuisances sont devenues insupportables (déjections, odeurs, bruit et surtout le plus grave, risques de prolifération des maladies et transmissions aux chats domestiques)

C'est une démarche citoyenne pour chaque habitant, que d'être vigilant en adoptant les pratiques suivantes :

- **Ne pas nourrir les chats errants,**
- **Enlever toute source de nourriture en fermant hermétiquement les sacs poubelles,**
- **Parlez de ce problème à vos voisins, sensibilisez-les...**

Si vous êtes propriétaire de chats domestiques : faites stériliser, pucer et vacciner votre animal.

Sachant qu'un couple de chats peut reproduire

100 unités en 3 ans (une femelle peut avoir 2 à 3 gestations par an), la **stérilisation des chats errants est le meilleur moyen de limiter leur prolifération.**

La commune a décidé de conventionner avec la SPA et un cabinet vétérinaire pour faire castrer les mâles et stériliser les femelles. Une délibération sera rapidement prise à cet effet.

Cette opération a un coût : 120 € par animal.

Aidez nous ! La commune a besoin d'aide et lance un appel aux bénévoles qui veulent aider à la capture de ces chats. Si vous êtes intéressés, venez vous inscrire à la mairie.

C'est très simple : il suffit de déposer une cage fournie par la commune, de surveiller l'entrée de l'animal dans la cage. Puis le chat est conduit au cabinet vétérinaire où il sera stérilisé et tatoué puis relâché dans la nature ou ...adopté en toute sécurité !

Merci pour votre compréhension et votre collaboration

Le sujet reste toujours d'actualité et n'a malheureusement pas évolué !!!



“ Chez moi il ramasse.
Mais ça...
c'est chez moi ! ”

Et chez VOUS ?

COMMUNE D'ARINTHOD – 39240

Extrait du registre des arrêtés du Maire

Arrêté 31

Le Maire d'ARINTHOD,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2212-2, L2213-4 et L2214-4 ;

Vu le code pénal, et notamment l'article R 623-2 ;

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L1311-1, L1311-2, L1421-4, L 1422-1 et R48-1 à R 48-5 ;

Vu le code de l'environnement, et notamment les articles L571-1 et suivants ;

ARRETE

Article 1 : Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers et les entreprises à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur, tronçonneuses, débroussailluses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques **sont interdits :**

-les dimanches

Article 2 : -Monsieur le Maire

-Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arinthod, le 28/06/18

Le Maire
Jean-Charles GROSODIER



Nota bene : Pour la tranquillité de chacun, il est vivement conseillé d'arrêter tous travaux bruyants le samedi à partir de 19h30.

LISTE ELECTORALE

Les modalités de gestion des listes électorales sont réformées depuis le 1er janvier 2019. Le répertoire électoral unique et permanent (REU), dont la tenue est confiée à l'INSEE sur la base d'informations transmises par la commune, met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Ces dernières seront dorénavant permanentes et extraites du REU.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales seront déposées en mairie personnellement ou par un mandataire, par courrier postal au moyen d'un formulaire prévu à cet effet ou encore à partir d'un service en ligne disponible sur le site [service-public.fr](http://www.service-public.fr) à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Dépôt et traitement des inscriptions en mairie toute l'année.

Pour voter à un scrutin, à partir du 2 janvier 2020, l'électeur doit poser sa demande d'inscription au plus tard le 6ème vendredi avant ce scrutin.

Les jeunes âgés de moins de 26 ans pourront s'inscrire sur les listes électorales de la commune du domicile de leurs parents.

Les personnes non domiciliées dans la commune pourront s'inscrire sur les listes électorales lorsqu'elles auront figuré 2 années de suite au rôle des contributions directes communales. Cette disposition s'applique également aux gérants ou associés majoritaires ou uniques d'une société figurant au rôle.

D'autre part, l'inscription des personnes ayant acquis la nationalité française et des jeunes qui atteignent leur majorité sera effectuée d'office par l'INSEE à partir du 1er janvier 2019.

Pour interroger sa situation électorale :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

La démarche de demande de modification ou correction en état civil (accent, prénom composé) est à effectuer par l'électeur, à partir d'un service en ligne disponible sur le site [service-public.fr](http://www.service-public.fr) à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>

Cette démarche peut aussi se faire au secrétariat de mairie, l'électeur devant fournir un justificatif (acte de naissance par exemple) et son numéro de sécurité sociale.



SECHERESSE 2019

Les dégâts constatés sur vos habitations doivent être déclarés auprès de vos assurances, et ensuite signalés en mairie rapidement afin que soit recensé le nombre total d'administrés intéressés pour engager la procédure administrative de reconnaissance de l'Etat de catastrophe naturelle auprès des services concernés.

Salle polyvalente

• Changement de personnel

Sandrine CHAZAL remplace, depuis avril 2019, Madame et Monsieur CHANUSSOT pour le nettoyage de la salle polyvalente. Nous tenons à les remercier publiquement pour leur dévouement et leur grande disponibilité durant toutes ces années.

• Petit rappel sur le fonctionnement

Pour les activités non régulières (repas, tournoi, réunion...) la clé doit être récupérée à la mairie d'Arinthod **avant le vendredi soir** et rendue le lundi matin.

Le nettoyage de la salle, de l'entrée ainsi que les toilettes doit être réalisé au cours de la période allouée, des balais, pelles et serpillères sont à disposition dans la cuisine.

En cas d'emprunt de matériel (tables, bancs, verres, couverts...) il faudra prévenir la mairie et prendre rendez-vous avec les employés communaux qui viendront ouvrir la salle.

La caserne d'ARINTHOD recrute !



www.mairiearinthod.fr
<https://www.facebook.com/pg/Arinthod>

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Le 10 octobre 2018* : Juliette GIROD
- Le 20 octobre 2018* : Esmée BOUYON
- Le 20 décembre 2018* : Eymen SAHIN
- Le 6 mars 2019* : Amina RABIA
- Le 22 mars 2019* : Eline LAOUSSE
- Le 6 avril 2019* : Justin HARBONNIER
- Le 7 juillet 2019* : Rosie DEROUX
- Le 27 août 2019* : Charlye BOUYON
- Le 29 août 2019* : Thaïss MARTIN
- Le 7 octobre 2019* : Elif METIN

MARIAGES

- Le 17 novembre 2018* : Robin CODET et Audrey PROST
- Le 18 mai 2019* : Christophe CHARRIERE et Emilie PIERS
- Le 8 juin 2019* : Claude GROS et Aline DUVOT
- Le 8 juin 2019* : François CHATAIN et Angélique FROIDEVAUX
- Le 27 juillet 2019* : Michel DEMONTOY et Isabelle CAILLERE
- Le 28 septembre 2019* : Roland KARAHAN et Esra OZTURK

DÉCÈS

- Le 7 octobre 2018* : Michel BRIGNOLI (61 ans)
- Le 13 octobre 2018* : Andrée BOMBOIS épouse GENTELET (94 ans)
- Le 13 octobre 2018* : Blanche ROCHET épouse BEZY (89 ans)
- Le 18 octobre 2018* : Hélène CLERC épouse FAVIER (95 ans)
- Le 25 octobre 2018* : Marie-Thérèse PASSANT épouse VIDAL (86 ans)
- Le 11 novembre 2018* : Jean FROISSARD (73 ans)
- Le 2 décembre 2018* : Renée BENIER épouse MOREL (91 ans)
- Le 25 décembre 2018* : Simone AURAY épouse FILLOD (92 ans)
- Le 1er janvier 2019* : Josette GAUTHIER épouse MEUNIER (72 ans)
- Le 5 janvier 2019* : Guy PERROD (88 ans)
- Le 14 janvier 2019* : François CHARRIERE (65 ans)
- Le 30 janvier 2019* : Noële ROBERT épouse HENDOUX (82 ans)
- Le 6 février 2019* : Madeleine MENUILLARD épouse MOLARD (93 ans)
- Le 14 février 2019* : Charles BERTARINI (90 ans)
- Le 18 février 2019* : Gérard MAURON (79 ans)
- Le 6 mars 2019* : Fernand BON (99 ans)
- Le 6 mars 2019* : Michelle GUYON épouse PERROD (84 ans)
- Le 12 mars 2019* : Nicolle GENESTIER épouse TOULOT (83 ans)
- Le 28 mars 2019* : Michel JANOD (93 ans)
- Le 5 avril 2019* : Bernard DOUSSE (89 ans)
- Le 6 avril 2019* : Jeanne PONTAROLI épouse MIDOL (94 ans)
- Le 24 avril 2019* : Colette LEVRAT épouse PASSOT (89 ans)
- Le 5 mai 2019* : Marie LAROCHE épouse BARBAUD (92 ans)
- Le 5 mai 2019* : Alice FIEUX épouse CLERC (95 ans)
- Le 9 mai 2019* : Antonia LOPEZ CALERO épouse MORATALLA CANADAS (97 ans)
- Le 14 mai 2019* : Jeanne VITTON épouse GIROUD (89 ans)
- Le 30 mai 2019* : Claire BACHELARD épouse DUTY (91 ans)
- Le 31 mai 2019* : Pierre LE QUERNEC (92 ans)
- Le 7 juin 2019* : Maurice JACQUEMIN (88 ans)
- Le 11 juin 2019* : Odette MOREY épouse ANDRE (93 ans)
- Le 12 juin 2019* : Odette GIRARDOT épouse MEDIGUE (90 ans)
- Le 26 juillet 2019* : Aimée FILLOD épouse GUYOT (94 ans)
- Le 20 août 2019* : Colette CHATOT épouse BOUDARD (82 ans)
- Le 2 septembre 2019* : Marcelle BRIDE épouse COIFFIER (96 ans)
- Le 12 septembre 2019* : Georgette DUBOIS (96 ans)

ASSOCIATIONS DIVERSES D'ARINTHOD (39240)

Foyer Rural

Président : Martial REGIS
03 84 48 01 64

Associations Sportives

Judo club Arinthod St-Julien

Président : Damien RONCALLI
06 83 54 33 55

Club Spéléo

Président : Pierre DOUBEY
03 84 48 07 31

Gymnastique Adultes

Présidente : Monique LAFONT
03 84 48 04 24

Section Cycliste

Président : J-Christophe PEYFORT
03 84 47 57 47

Section Badminton

Présidente : Carole FIGUET
06 71 10 97 41

Association les Randonneurs de la Petite Montagne

Président : Martial REGIS
03 84 48 01 64

Section escalade

Présidente : Frédérique ROUSSELOT
06 89 93 46 99

Association Services et Forme

Animatrice : Saba BOTTEX
07 72 25 05 27

Société de Football

Président : Nicolas CALLAND
06 30 09 36 85

Société de Boules

Président : Fabrice BRIDE
06 82 84 52 63

Yoga - Le Bol d'Air Club

Responsable : Christophe THIEME
04 74 50 73 41

GENERGYM+

Président : Jérôme VUILLEMIN
03 84 48 06 06

Chasse Arinthod

Président : Jean-Michel GROS
06 32 64 78 12

Chasse Chisséria

Président : Etienne CALLAND
03 84 48 09 70

Pêche : APPMA

Président : Eric GOIFFON
03 84 42 85 42

Associations Culturelles

Section cinéma

Président : Eric JACQUEMIN
03 84 48 08 93

Travailleurs Turcs

Président : Ziya GORMEZ
03 84 48 59 38

Chorale "l'Aveinna"

Président : Henri LUQUET
03 84 35 73 44

Chef de chœur : M-Christine
CHARBONNIER

06 08 37 14 02

Association des Croqueurs de Pommes

Président : Jacques CALLAND
03 84 48 05 97

Association des Commerçants, Artisans, Producteurs de la Petite Montagne

Président : Yassine AMROUNI
06 59 98 22 62 ou 06 24 71 27 06

Association Jeanne d'Arc

Président : Guy DUPUIS
03 84 48 55 90

Les Amis de l'Orgue

Président : Paul GUILLOT
04 74 76 80 78

Musique au paradis

Président : Dagoberto LINHARES
03 84 48 00 27

Les outils d'autrefois

Président : Michel SUDAN
03 84 48 01 17

Les ateliers de la Petite Montagne

Présidente : Charlotte PIERRON
06 24 71 27 06

Club tarot

Responsable : Michel SUDAN
03 84 48 01 17

Santé / Social

Sapeurs-pompiers

Chef de centre : Vincent VARIOT

Donneurs de Sang

Président : Jacques RAVIER
03 84 48 03 25

Association Entraide

Présidente : M-France DEJONGHE
03 84 35 79 50

Croix Rouge

Responsable : René CHEVASSUS
03 84 35 71 36

ADMR

Présidente : Mme CARBONEAU
03 84 48 59 74

FNATH

Président : Pascal HARLAUT
03 84 48 41 18

Sourire d'automne

Président : Pascal GURY
03 84 47 24 83

Le Fil de la Petite Montagne

Présidente : Myrtille BROCHOIRE
03 84 24 88 42

La Joie de Vivre

Présidente : Chrystelle DAVID
03 84 35 18 18

Secours catholique

Présidente : Olga GUILLEMIN
06 38 50 99 72

Souvenir

Anciens Combattants

Président : André PIQUET
04 74 75 81 71

Anciens d'Afrique du Nord

Président : Philippe JANOD
03 84 48 00 18

Souvenir Français

Président : Philippe DEPRES
03 84 35 70 77

INFOS PRATIQUES

SANTÉ / SOCIAL

CABINET MÉDICAL

Docteur Christian BERGIER 03 84 48 00 14
MÉDECIN DE GARDE 3966

La nuit de 20h à 8h

Le week-end du samedi 12h au lundi 8h

Les jours fériés de 8h à 8h le lendemain

CABINET DES INFIRMIÈRES

Noélie BOUILLOUX, Marie-Noëlle LEDIG
03 84 48 01 03

CABINET DENTAIRE

Docteur Lipsa VASILICA 03 84 48 07 97
DENTISTE DE GARDE 3966

Tous les dimanches et jours fériés : 10h-12h

PHARMACIE VUILLEMEY 03 84 48 01 21

AMBULANCE DE LA PETITE MONTAGNE

03 84 48 07 80

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL

(EHPAD) 03 84 35 18 18

ADMR 03 84 48 59 74

TAXI "LA PIERRE ENON" 03 84 48 59 88

URGENCES

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

SAMU 15

SERVICE PUBLIC

MAIRIE 03 84 48 00 67

mairie.arinthod@wanadoo.fr

www.mairiearinthod.fr

Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h / 13h30-18h

Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30-17h30

Mercredi : 8h30-12h

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DE LA PETITE MONTAGNE 03 84 48 04 78

ccpmontagne@orange.fr

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h30

MSAP 03 84 48 75 86 et 06 70 92 45 23

msap@petitmontagne.fr

lundi - mardi 9h00 - 12h00 / 14h 00 - 17h00

Jeudi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

SYNDICAT À LA CARTE 03 84 48 07 15

SERVICE DES EAUX arinthod.syndicat@orange.fr

Mardi et jeudi de 8h30 à 12h30

LA POSTE 03 84 48 00 29

Lundi 14h-16h30

Du mardi au vendredi 9h30-12h / 14h00-16h30

Samedi 9h30-12h

MÉDIATHÈQUE 03 84 48 82 61

Mardi : 9h30-12h30 / 15h-18h

Mercredi et vendredi : 9h30-12h30 / 14h-18h

Samedi : 9h30-13h30

ÉTUDE NOTARIALE DE

MAÎTRE MEYNIAL DESMARE 03 84 48 00 06

TRÉSOR PUBLIC 03 84 48 00 91

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8h30 à 12h30

DÉCHETTERIE 03 84 48 50 33

Lundi, mercredi, vendredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h

RAMASSAGE ORDURES MÉNAGÈRES :

Bacs bleus : le vendredi des semaines paires,
à partir de 5h

Bacs gris : tous les mercredis à partir de 5h

ÉCOLE MATERNELLE 03 84 48 07 72

ÉCOLE PRIMAIRE 03 84 48 07 71

COLLÈGE BICHAT 03 84 48 00 41

CENTRE DE LOISIRS 03 84 48 05 55

(Période scolaire et vacances)

Horaires vacances scolaires :

Du lundi au jeudi : 7h-18h30 - Vendredi : 7h-18h